

Le Proviseur

À

Mesdames, messieurs les parents d'élèves

Belfort, le **9 juin 2020**

Objet : Réouverture progressive de l'établissement

Référence :

Madame, monsieur,

Suite aux annonces de monsieur le ministre de l'Education Nationale en date du 29 mai, les différentes instances de l'établissement ont arrêté un protocole sanitaire et un plan de retour progressif à l'accueil des élèves. Notre Conseil d'Administration a validé ces propositions ce lundi 08 juin.

Heureux de pouvoir accueillir à nouveau certains de vos enfants et principalement ceux qui ont été identifiés comme prioritaires dans le contexte actuel, je me permets de vous adresser en pièce jointe nos modalités pédagogiques de réouverture.

Je précise que ce protocole prévoit la poursuite de l'enseignement à distance d'ici les vacances du 04 juillet pour les élèves qui ne sont pas invités à rejoindre l'établissement.

Par ailleurs, concernant les accès individuels à l'établissement pour des besoins matériels tels que le vidage des casiers, récupération de matériel personnel, la restitution des manuels scolaires et ouvrages,..., le service vie scolaire a défini un protocole respectant les règles sanitaires et se tient à votre disposition pour recevoir individuellement vos enfants.

En tenant à vous assurer de notre investissement pour assurer tout à la fois un service qui soit le moins dégradé possible et la sécurité sanitaire pour tous.

Veillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur,



Didier KEMPF



Le Proviseur

Dossier suivi par

Adeline SCHWALM
Fonction
Secrétariat du proviseur

Téléphone
03 84 46 64 80

Mél.
ce.0900002n@ac-
besancon.fr

13 Avenue Roosevelt
BP 40537
90016 BELFORT Cedex

Modalités pédagogiques de réouverture de l'établissement :

Juin 2020 – Suite fermeture liée à la sécurité sanitaire

1) Préambule :

L'accueil des élèves pourra être effectif dans le cadre des décisions prises en CHS dont la stratégie générale est rappelée ci-dessous :

- **Cadre sanitaire** : garantir les conditions de santé des personnels et des élèves dans le cadre d'un retour des personnels et élèves et d'une reprise même partielle de l'activité pédagogique.

- Cadre d'accueil :

a) Les parents s'engagent à ne pas envoyer leur enfant au lycée si celui-ci présente des symptômes (température > à 37,8°) et à **fournir** à leur enfant un nombre de **masques** suffisant pour la journée.

b) Les personnels qui présentent des symptômes liés au COVID-19, qui ont une vulnérabilité au regard de celui-ci ou qui vivent avec une personne vulnérable ne devront pas être présents dans l'établissement. Ils travailleront à distance et produiront un certificat médical.

Par ailleurs, il est rappelé que le retour à l'activité en présentiel est progressif en priorisant les élèves « les plus éloignés de la réussite scolaire »

2) Suite au conseil pédagogique du 03 juin, il a été décidé d'accueillir :

+ En terminale :

Public : Les élèves qui présenteraient sur le LSL (livret scolaire des lycées), des moyennes annuelles pondérées sensiblement comprises entre 8 et 10 seront invités à venir à l'établissement sur la base du volontariat. Cela correspondrait aux élèves convoqués pour subir les épreuves du second groupe.

Organisation : Ils y recevront les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins 4 heures de préparation aux épreuves orales à raison de 2 x 2h

Démarche : Les professeurs principaux de terminale lors des travaux de préparation des conseils de classe initieront la liste des élèves concernés qui sera finalisée lors de la réunion de l'instance. L'appui de l'équipe pédagogique sera privilégié.

A l'issue du conseil de classe un courrier d'information sera adressé à destination des parents et/ou à l'élève majeur et un contact individuel sera pris par un membre de l'équipe pédagogique pour présenter et valoriser le dispositif, et aider aux choix des deux disciplines à « repasser ».

A l'issue de ces entretiens, la liste corrigée et précisant les deux matières choisies quasi finalisée, sera transmise à monsieur le proviseur adjoint.

L'organisation qui en découlera sera transmise aux coordinateurs des disciplines qui nous indiqueront le professeur disponible sur le créneau et aux élèves par le biais de l'ENT.

L'enseignement à distance s'arrêtera pour ce niveau, dès lors que les séances en présentielles se dérouleront.

+ En seconde :

Public : Les élèves ayant obtenu une voie orientation et pour lesquels les craintes de l'équipe pédagogique sont importantes pour leur réussite seront invités à venir à l'établissement sur la base du volontariat.

Organisation : Ils y recevront les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi 4 heures de remise à niveau et/ou en confiance à raison de 2 x 2h

Démarche : Les professeurs principaux de seconde à l'issue des travaux des conseils de classe contacteront les élèves concernés et établiront la liste des volontaires et les deux disciplines prioritaires correspondantes (disciplines du tronc commun prioritairement mais également les spécialités au besoin).

A l'issue de ces entretiens individuels, la liste corrigée et précisant les deux matières choisies, quasi finalisée sera transmise à monsieur le proviseur adjoint.

L'organisation qui en découlera sera transmise aux coordinateurs des disciplines qui nous indiqueront le professeur disponible sur le créneau et aux élèves par le biais de l'ENT.

+ Tous niveaux du secondaire :

Les élèves en rupture scolaire, ou n'ayant pas repris contact depuis le retour des vacances de printemps, ou n'ayant pas obtenu d'orientation dans le cadre des procédures en cours seront convoqués individuellement à l'établissement pour un entretien commun de positionnement.

Le CPE en charge de la classe et le professeur principal établiront la liste des élèves à convoquer et prendront conjointement RDV. Les entretiens se dérouleront sous le format des entretiens d'orientation. La convocation sera transmise par le secrétariat de direction par messagerie et doublée par courrier postal, néanmoins un contact téléphonique antérieur s'impose pour favoriser la prise de RDV.

+ En première :

Les élèves de première sont en dans le cours d'un cycle de formation. Des ajustements seront, comme pour leurs camarades de seconde, nécessaires à la rentrée. Il n'a donc pas été prévu de démarche systématique.

Dans l'attente nous pourrions, dans la mesure où ces dispositifs n'entreraient pas en conflit avec l'accueil des niveaux terminale et seconde, envisager des temps de remise à niveau sous le pilotage et sur proposition des professeurs de première concernés. Ces enseignements de remise à niveau concerneront principalement les disciplines du tronc commun mais peuvent aussi concerner les spécialités approfondies en terminale.

3) Communication :

Après validation du protocole sanitaire et de l'organisation pédagogique par les instances compétentes, une information générale aux familles et aux personnels sera mise en ligne.